

Crédit d'impôt pour soignant primaire

Principes d'équivalence des niveaux de soins



Vous n'avez pas à remplir le présent formulaire si la personne soignée est actuellement inscrite au Programme de soins à domicile.

Le crédit d'impôt pour soignant primaire vise à reconnaître le travail des personnes qui fournissent des soins à des particuliers qui vivent dans la collectivité et qui ont besoin d'aide pour continuer d'habiter leur domicile. Le programme de crédit d'impôt vient s'ajouter aux efforts du réseau des soins à domicile.

Si la personne soignée n'est pas inscrite au Programme de soins à domicile, ses besoins doivent être évalués par un professionnel de la santé de manière à établir le niveau de soins dont elle a besoin. Le cas échéant, il faut faire remplir le présent formulaire, le joindre au formulaire de demande du *crédit d'impôt pour soignant primaire* et faire parvenir le tout à l'office régional de la santé de la personne soignée. Il est possible d'y joindre d'autres documents à l'appui, si nécessaire.

Le crédit d'impôt est associé aux personnes qui nécessitent des soins de niveaux 2 à 4 ou l'équivalent selon les normes du Programme de soins à domicile et qui ont besoin de l'aide de leur soignant primaire pendant une période de plus de trois mois. Lorsque les personnes soignées n'ont pas fait l'objet d'une évaluation officielle du niveau de soins, on considère qu'elles nécessitent des soins de niveaux 2 à 4 lorsqu'elles ont besoin d'une aide ou d'une assistance quotidienne dans **au moins trois des catégories suivantes** en raison d'obstacles importants sur le plan physique, cognitif ou comportemental.

Nom au complet de la personne nécessitant des soins : _____

À remplir par le professionnel de la santé

ÉVALUATION D'UN ADULTE

(voir le VERSO pour l'évaluation d'un enfant)

Indiquez « oui » ou « non » selon que les soins d'une catégorie s'appliquent ou non.

Oui / Non	Catégorie	Commentaires
	Aide ou encadrement dans les activités quotidiennes, comme les courses, les déplacements, la préparation des repas et le lavage	
	Aide ou encadrement dans les soins personnels, comme la prise du bain, la prise des repas, l'habillage, la toilette et les soins d'hygiène, l'élimination et la propreté, la prise de médicaments	
	Aide à l'obtention de soutien, à la navigation dans le système et à l'accès aux ressources communautaires, par exemple, activités récréatives, rencontres de groupes de soutien, suivis médicaux, séances de counseling	
	Prestation régulière et soutenue de conseils, aide à la prise de décisions ou soutien affectif	

Signature le professionnel de la santé

Date

Nom le professionnel de la santé, en caractères d'imprimerie

Numéro de téléphone

Poste

Bureau

Pour l'usage interne du ministère :

Évaluation d'un enfant

Le crédit d'impôt s'adresse aussi au soignant d'un enfant admissible aux services du Programme de soins à domicile. C'est le cas lorsque les besoins de l'enfant en matière de santé et de soins exigent l'assistance quotidienne du parent ou d'un fournisseur de soins non rémunéré dans au moins trois des quatre catégories du tableau ci-dessous en raison d'un **problème de santé potentiellement mortel ou considérablement perturbateur** qui freine l'enfant (<18 ans) sur le plan physique, cognitif ou comportemental dans l'accomplissement d'activités quotidiennes ou indépendantes du quotidien (comme on le précise dans le tableau).

À remplir par le professionnel de la santé

Oui / Non	Catégorie
	<p>Aide ou encadrement dans les activités quotidiennes, comme les courses, les déplacements, la préparation des repas et le lavage :</p> <p>Il est normal qu'un adulte s'occupe des activités décrites pour de jeunes enfants, mais la présente catégorie peut s'appliquer en cas d'utilisation de matériel de levage ou de transfert. Pour ce qui est des préadolescents et des adolescents, on entend par problème de santé grave un problème qui empêche l'enfant de faire des activités qui améliorent la vie et l'indépendance et qui font partie du développement normal. L'incapacité de conduire, d'aller dans les magasins ou de cuisiner peut être prise en compte.</p>
	<p>Aide ou encadrement dans les soins personnels, comme la prise du bain, la prise des repas, l'habillage, la toilette et les soins d'hygiène, la mobilité, le transfert, l'élimination et la propreté, la prise de médicaments :</p> <p>L'enfant demande plus de soins personnels dans une mesure qui va au-delà de ce qui est nécessaire à son âge (p. ex., un enfant de trois ans et plus incapable de manger, de se déplacer ou d'aller seul à la toilette). De plus, les soins médicaux vont au-delà des soins habituellement attendus en fonction du groupe d'âge de l'enfant (p. ex., alimentation par sonde, injections intramusculaires, insertion régulière de suppositoires, etc.).</p>
	<p>Aide à l'obtention de soutien, à la navigation dans le système et à l'accès aux ressources communautaires, par exemple, activités récréatives, rencontres de groupes de soutien, suivis médicaux, séances de counseling :</p> <p>Les problèmes de santé de l'enfant nuisent à sa capacité de participer à des activités récréatives, à des activités sportives ou à d'autres activités normales en fonction de son âge de développement. Les parents ou les fournisseurs de soins ou un suppléant doivent consacrer plus de temps à l'enfant.</p>
	<p>Prestation régulière et soutenue de conseils, aide à la prise de décisions ou soutien affectif :</p> <p>Il est normal que ces fonctions soient remplies auprès des enfants. Toutefois, la santé et la sécurité de certains enfants exigent un degré accru de surveillance. Les problèmes de santé peuvent toucher considérablement les nouvelles responsabilités généralement associées à l'adolescence, par exemple, la maladie peut empêcher l'enfant de conduire ou de travailler, ce qui le rend dépendant en tout temps du parent ou du fournisseur de soins ou exige</p>

Signature le professionnel de la santé

Date

Nom le professionnel de la santé, en caractères d'imprimerie

Numéro de téléphone

Poste

Bureau

Pour l'usage interne du ministère :